Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 3 septembre 2014 fixant au titre de l'année 2014 le nombre de postes offerts au concours professionnel pour le recrutement d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de 2° classe

NOR: INTA1421000A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 3 septembre 2014, le nombre de postes offerts au titre de l'année 2014 au concours professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 2^e classe, prévu par l'arrêté du 31 mars 2014, est fixé à 88 (quatre-vingt-huit).